

Communiqué de presse Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

Luxembourg, le 11 février 2025

Saint-Valentin : dites oui aux cadeaux durables !

Souvent perçue comme une fête commerciale, la Saint-Valentin pousse chaque année à des achats parfois impulsifs et peu durables. Pourtant, il est possible de célébrer cette journée autrement, en privilégiant des cadeaux plus responsables et porteurs de sens. Une démarche qui s'inscrit aussi avec les objectifs de l'Union européenne : lutter contre le greenwashing et donner aux consommateurs les moyens de faire des choix plus durables.

Comment trouver un cadeau éco-responsable ?

Vous souhaitez offrir un cadeau à la fois romantique et respectueux de l'environnement ? Sur Internet, comme en magasin, les labels écologiques peuvent vous guider vers des produits durables et éthiques.

Soyez cependant vigilant face aux discours trompeurs : un emballage aux teintes naturelles, une mention vague du type « bon pour la planète » ou une mise en avant exagérée de matériaux prétendument écologiques peuvent être des indices de greenwashing. Pour encadrer ces pratiques, l'Union européenne impose désormais aux vendeurs de prouver leurs allégations environnementales. Une directive adoptée en février dernier les oblige, par exemple, à s'appuyer sur des preuves scientifiques avant d'affirmer qu'un produit est écologique.

Pourquoi ne pas sortir des sentiers battus en offrant un cadeau de seconde main ?

Le marché de l'occasion regorge de pépites : bijoux vintage, livres rares, accessoires de mode, vinyles... Une façon originale de surprendre votre moitié tout en réduisant l'impact environnemental de votre achat.

Pour les objets électroniques, pensez aux produits reconditionnés. Bien qu'il n'existe pas encore de définition légale au Luxembourg pour les produits reconditionnés, ces produits peuvent être considérés comme des biens d'occasion ayant été vérifiés, réparés si nécessaire et nettoyés avant d'être remis en vente.

Et bonne nouvelle : les achats d'occasion sont aussi concernés par la garantie légale de conformité européenne, du moment que vous avez acheté à un vendeur professionnel situé dans l'UE et non à un particulier.

Optez pour une livraison plus écologique

Les livraisons express ont des coûts cachés : des trajets supplémentaires et des émissions de CO₂ évitables. Pour un geste plus responsable, choisissez la livraison en point relais, qui réduit les déplacements inutiles.

Limitez les retours

En Europe, vous bénéficiez d'un droit de rétractation de 14 jours pour les achats effectués en ligne. Mais tout transport supplémentaire augmente les émissions de CO₂. Pour une Saint-Valentin plus responsable, mieux vaut bien choisir dès le départ plutôt que de devoir renvoyer.

Pour plus d'informations ou pour toute question relative à un achat transfrontalier, les consommateurs peuvent contacter le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

À propos de nous – www.cecluxembourg.lu

Le Centre Européen des Consommateurs GIE Luxembourg (CEC Luxembourg) fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs dans l'Union européenne, ainsi qu'en Islande et en Norvège (European Consumer Centres Network – ECC-Net). Le réseau des CEC coopère également avec le Centre International des Consommateurs au Royaume-Uni. Nous informons les consommateurs à propos du droit européen de la consommation et les assistons dans le règlement de litiges de consommation à caractère transfrontalier.

Le CEC Luxembourg est soutenu financièrement par la Commission européenne, l'État luxembourgeois ainsi que par l'ULC. Nos services sont gratuits.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Co-funded by the
European Union



Contact Presse

Pauline Champenois, Responsable Communication, [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](http://www.cecluxembourg.lu)

Mail : champenois@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 268 464 617 ou +352 621 966 435